

AUTOMNE 2021

Santé et sécurité: la mobilisation se poursuit

Des militants de plusieurs organisations syndicales et de défense des droits des travailleurs se sont donnés rendez-vous devant l'Assemblée nationale le 26 août dernier à la reprise de la commission parlementaire sur le projet de loi n°59 sur le régime de santé et sécurité du travail. Plusieurs dizaines de métallos ont convergé vers Québec à cette occasion, dont Sylvie Bruyère de la section locale 8896 à Chibougamau, qu'on voit ici.

Le projet de loi comporte plusieurs reculs en indemnisation des travailleurs et travailleuses accidentés ainsi qu'en prévention dans les milieux de travail.

La santé, la sécurité et même la vie des travailleurs, ce n'est pas négociable ont souligné les porte-parole des centrales syndicales.



DANIEL MALLETTE

Bienvenue Aux membres de Estrimont Suites & spa!

Lorsque Diane Grevatt, réceptionniste à l'Estrimont, a rencontré une équipe de recruteurs des Métallos dans sa cuisine, elle a tout de suite été charmée. Quelques mois plus tard, la centaine de travailleuses et travailleurs de l'hôtel estrien rejoignait les Métallos, tournant ainsi le dos à la CSN.

«[Geneviève Baril et Martin Laberge] parlaient normalement, pas avec un langage de statuts et règlements. C'était du monde terre à terre. Leur façon de voir les choses, moins axée sur la confrontation, où on discute des problèmes au fur et à mesure avec le boss, me rejoignait plus», explique Diane.

La suite de la relation lui a donné raison. «Je textais

Geneviève souvent, j'en ai les petits pouces musclés. Elle me revenait toujours rapidement avec des réponses», explique Diane.

Cet été, les travailleuses et travailleurs de l'hôtel Estrimont, auparavant syndiqués avec la CSN, ont choisi de rejoindre les Métallos lors d'un vote au scrutin secret. Dans un premier temps, un dépôt de cartes d'adhésion avait été fait, mais comme il n'y avait pas de majorité claire, le Tribunal administratif du travail a ordonné un vote, au cours duquel une

majorité a choisi les Métallos. Le groupe avait plusieurs reproches envers le syndicat précédent. Tout d'abord, les

négociations regroupées dans l'ensemble du secteur de l'hôtellerie retardaient celles de l'Estrimont. De plus, convention après convention, les travailleuses avaient le sentiment que 2 des 6 départements étaient favorisés indûment, alors que les autres, les femmes de chambre notamment, voyaient leurs conditions de travail stagner.

Au dévoilement des résultats, Diane était fière de voir que ses collègues s'étaient levés pour améliorer ensemble leur sort.

Au dévoilement du résultat, Diane était «fière de [ses] collègues, de voir qu'ils s'étaient levés pour améliorer ensemble leur sort. Tous ont réalisé que leur opinion compte et qu'ils font partie de la solution», témoigne Diane.

Aujourd'hui présidente de son unité syndicale, elle entame avec son comité la négociation de la première convention Métallos.

«Ça va être la chance de rééquilibrer pour que tout le monde avance. Le coût de la vie augmente pour tout le monde, on veut tous améliorer notre sort et vivre dans un climat de travail harmonieux», résume-t-elle. Bonne négociation et bienvenue à tous ces nouveaux métallos!

Coup de jeune pour les bourses

Les bourses d'études postsecondaires Métallos ont pris un coup de jeune cette année. Le montant attribué est passé de 1000\$ à 1500\$.

Celles-ci sont désormais accessibles à tous les étudiants de moins de 25 ans inscrits à un établissement d'enseignement postsecondaire (cégep, université ou formation professionnelle) en septembre (et non seulement aux finissants du secondaire). Au total, 6 bourses ont été offertes au Québec, en plus des 3 bourses attribuées aux sections locales canadiennes.

Les participants devaient envoyer une courte vidéo de 3 minutes ou un texte de 250 mots sur un de ces trois sujets :

- Comment votre adhésion à un syndicat ou celle d'un membre de votre famille a-t-elle influé sur votre vie?
- Sur quels enjeux ou problèmes sociétaux les syndicats devraient-ils travailler?
- Comment les syndicats pourraient-ils combattre la discrimination?

Voici la liste des gagnants pour l'année 2021 : Andy Hart-Duhamel (SL 2423), Naila Lavoie (SL 9344), Marie-Catherine Audet (SL 6486), Rosaëlle Perreault (SL 9291), Leony Gobeil (SL 9490), Anaïs Lance (SL 9490).

Bourse SST

Les Métallos offrent toujours par ailleurs les bourses David Ellis en santé et sécurité à des jeunes du secondaire, enfants ou petits-enfants de métallos, qui soumettent une dissertation de 750 mots (maximum 1000) ou une courte vidéo de 3 à 5 minutes sur la santé et la sécurité. Cette année, trois bourses d'une valeur de 500\$ ont été accordées dans le District 5 à Élise Blais (SL 8897), Jimmy Morel (SL 9490) et Médéric Morin (SL 7493).

La militante syndicale Geneviève Vergnole (SL 8644) a par ailleurs gagné la bourse d'études «*tout au long de la vie*», lui permettant de défrayer une portion du coût d'un programme d'études.

Changement au recrutement



Mario Denis

Après une vingtaine d'années de loyaux services, le confrère Mario Denis, coordonnateur du service du recrutement a annoncé qu'il prendrait sa retraite en mars 2022. C'est Luc Julien, auparavant représentant syndical dans la région Nord/Nord-Ouest, qui assurera sa relève. Ce dernier amorçe dès maintenant la transition. Éric Blais, président de la SL 9238 chez General Dynamics devient quant à lui représentant syndical au bureau de Sainte-Thérèse (Nord/Nord-Ouest). Bonne retraite à Mario Denis et un bon mandat à Luc Julien et Éric Blais!



Luc Julien



Le 30 septembre est désigné comme un nouveau jour férié «pour la vérité et la réconciliation» dans les lieux de travail sous juridiction fédérale. Cette journée vise à commémorer le tragique héritage des pensionnats autochtones. À cette occasion, les militants métallos sont invités à porter du orange en reconnaissance des survivants des pensionnats autochtones. Le Syndicat des Métallos a d'ailleurs distribué quelque 2000 de ces chandails orangés dans les sections locales.

Nouvelle bourse pour les métallos autochtones

Une toute nouvelle bourse d'études a été créée pour les membres des Premières Nations, Inuit ou Métis (actifs ou retraités) ainsi que les membres de leur famille immédiate qui poursuivent des études postsecondaires. D'une valeur de 1500\$, deux bourses sont disponibles pour le Québec. Celles-ci sont accordées en priorité à un étudiant qui doit s'éloigner de sa région pour poursuivre des études. À noter qu'un étudiant qui a reçu une bourse une année pourra en demander à nouveau par la suite. Pour cette première édition de 2021, Samuel Bobbit (SL 5778) s'est vu décerner cette bourse.

Les participants devront transmettre une vidéo de 3 minutes ou un texte de 250 mots portant sur un des trois sujets suivants :

- Que devraient faire les syndicats comme le Syndicat des Métallos en vue de promouvoir la réconciliation?
- Que peuvent faire les étudiants et les jeunes afin de défendre les enjeux importants aux yeux des communautés autochtones comme la mienne?
- Les communautés autochtones et les syndicats se fondent sur la prise de décisions collectives. Quelles similarités constatez-vous entre être membre d'une communauté autochtone et membre d'un syndicat?

Jugement historique contre la discrimination

Dans un jugement historique, la Cour d'appel a reconnu que les salariés étudiants qui effectuent des tâches équivalentes aux salariés occasionnels ou réguliers à l'Aluminerie de Bécancour (ABI) méritent le même salaire. Cette décision confirme donc celle du Tribunal des droits de la personne, qui confirmait à son tour la décision de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

L'histoire remonte aux plaintes logées par 157 étudiants en 2007, avec l'appui de leur syndicat, la section locale 9700 des Métallos. Alors que chez ABI, il n'y a pas d'échelle salariale et que



tous les travailleurs ont droit au même salaire dès l'entrée, les étudiants étaient payés 85% du salaire des employés occasionnels qui venaient, tout comme les étudiants, tout juste d'être embauchés.

La Cour d'appel y a vu de la discrimination au sens de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. « [Les étudiants] sont rémunérés à un salaire inférieur pour la

seule raison qu'ils poursuivent des études, les privant ainsi du droit fondamental garanti par la charte québécoise de recevoir un traitement égal pour un travail équivalent », peut-on lire.

Les trois magistrats soulignent que « L'idée qu'on puisse 'discriminer' les étudiants qui travaillent chez l'appelante parce que le salaire versé est intéressant par rapport au salaire minimum n'est pas sans rappeler d'autres idées passées. On peut penser

à la proposition, maintenant révoquée, que l'on peut payer un salaire inférieur aux femmes parce qu'elles n'en ont pas besoin, apportant un revenu d'appoint à la famille. On peut aussi penser à l'idée, qui n'a plus cours non plus, que l'on peut payer un salaire inférieur aux immigrants parce qu'il est plus avantageux que celui qu'ils recevaient dans leur pays d'origine. De telles idées doivent être rejetées. »

« C'est susceptible de faire jurisprudence, y compris dans les milieux non syndiqués. La discrimination n'est pas acceptable, que ce soit envers les jeunes, les femmes, les immigrants ou tout autre groupe. Les Métallos seront toujours là pour lutter contre la discrimination », explique le représentant syndical Alexandre Fréchette.

CONTRATS DE TRAVAIL

Vic Mobilier – Victoriaville

Les 65 métallos de la SL 7531, œuvrant dans la fabrication de présentoirs commerciaux chez Vic Mobilier de magasins à Victoriaville, ont accepté un nouveau contrat de travail d'une durée de 5 ans. L'entente, à effet rétroactif à avril 2020, prévoit des hausses salariales de 1,50\$ l'heure la première année et des augmentations de 0,40\$ l'heure pour chacune des années suivantes. D'autre part, un ajustement en fonction du coût de la vie y est aussi inclus, si ce dernier est supérieur aux augmentations prévues les 4^e et 5^e année du contrat jusqu'à un maximum de 3%. Le contrat prévoit également des augmentations substantielles des primes pour les travailleurs et travailleuses du quart de soir. De plus, une nouvelle prime a été instaurée lorsqu'un

salarié assume, à la demande de l'employeur, d'autres tâches que celles auxquelles il est habituellement affecté.

Attaches Reliable – Longueuil

La quarantaine de travailleurs et travailleuses de la section locale 7625 chez Attaches Reliable, entreprise de distribution en quincaillerie à Longueuil, a négocié un important rattrapage salarial. La nouvelle convention d'une durée de 5 ans comporte des hausses cumulant 26% sur la durée du contrat, dont 16% la première année rétroactif au 1^{er} janvier dernier. Par ailleurs, on y a aussi bonifié les primes de soir ainsi que la clause sur les congés de deuil. De plus, les nouveaux salariés embauchés seront mieux rémunérés, et ce, à chaque échelon salarial jusqu'à l'atteinte du salaire normal après 2 ans. Une

proportion plus importante de salariés sera affectée au quart de travail de jour.

Franklin Empire – Montréal

Les 30 travailleurs de Franklin Empire (entrepôt) membres de la section locale 7625 ont entériné un nouveau contrat de travail de 3 ans comportant entre autres des augmentations salariales de 2% par année. Le montant alloué pour le remboursement des repas lors du temps supplémentaire passe de 10\$ à 15\$. Le nombre de congés personnels passe de 2 à 3 jours. On note aussi une amélioration du montant accordé pour les frais d'examen de la vue, qui passe de 50\$ à 100\$ aux 2 ans.

Aliments Multibar – Montréal

Les 450 membres de la section locale 7625 ont entériné le

renouvellement de leur convention collective pour une durée de 5 ans. Celle-ci comprend, entre autres des augmentations salariales de 4\$ l'heure étalées sur la durée du contrat de travail, une bonification des primes de soir qui passent de 0,85\$ à 1,25\$ et le paiement de la demi-heure de dîner pour tous les quarts de travail. De plus, la clause normative encadrant la remise d'avis disciplinaire est améliorée. La banque de congés personnels passe de 48 à 56 heures. La cotisation de l'employeur au RRFs-FTQ (régime de retraite à financement salariale-FTQ) est haussée de 1,15\$ à 1,30\$ l'heure au 1^{er} avril 2022. Par ailleurs, les soins de la vue seront dorénavant remboursés jusqu'à un total de 500\$ aux 2 ans. Aliments Multibar est un fabricant de produits alimentaires, notamment des barres tendres.



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 7

Métaux Russel – Boucherville

Les travailleurs du distributeur d'acier Métaux Russel (SL 2008) ont ratifié un nouveau contrat comportant des augmentations salariales de 14% sur 5 ans. Le montant que l'employeur verse dans leur REER collectif est bonifié, ainsi que l'assurance collective de courte-durée et les clauses portant sur l'ancienneté. En cas d'accident du travail, les paies de vacances continueront

désormais de s'accumuler jusqu'au retour au travail.

Quality Inn Sept-Îles

La vingtaine de métallos du Quality Inn Sept-Îles (SL 7065) a signé un contrat de 5 ans, en vertu duquel le salaire augmentera de 30% dès la première année, faisant passer le taux horaire de 15,50\$ à 20\$ l'heure. Les hausses annuelles seront ensuite de 2%. La 4^e semaine de vacances est devancée après la huitième année plutôt que la dixième.

Weston – Gatineau

Les 125 travailleurs nouveaux métallos de la Boulangerie Weston de Gatineau (SL 9584) ont signé un nouveau contrat de seulement 18 mois, avec une hausse moyenne de 12,5%. Cela permet un rattrapage avec des travailleurs d'autres usines de Weston. Le salaire d'entrée est haussé de 32%. Ces travailleurs, qui étaient auparavant syndiqués avec la CSD, ont choisi de rejoindre les Métallos en 2020.

Minerai de fer Québec – Fermont

Les 465 travailleurs de la mine du Lac Bloom ont signé un contrat de 3 ans, avec des hausses salariales totalisant 10,15% auxquelles s'ajoute une augmentation des contributions de l'employeur au régime de retraite à cotisations déterminées. Les vacances sont par ailleurs bonifiées. L'allocation pour le travail en zone nordique et celle pour les déplacements sont majorées. Un montant est aussi alloué

pour reconnaître la contribution des salariés au développement de Minerai de fer Québec. Un exercice d'étude conjointe des salaires sera effectué d'ici 2022 et, déjà, le nombre d'heures requis pour changer d'une classe salariale à une autre a été revu à la baisse. L'ancienneté prendra une place plus grande. Notons par ailleurs que les libérations syndicales sont bonifiées, notamment pour la santé et sécurité.

SFPPN – Sept-Îles

C'est un contrat de 4 ans, dont près de la moitié était déjà écoulée, qu'ont ratifié les métallos de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (SFPPN, SL 6254). Les salaires seront augmentés de 2,75% par an, tandis que le boni de vie chère sera réintroduit à la convention. Le régime de retraite, hybride, est bonifié ainsi que les assurances collectives. Plusieurs clauses normatives ont été revues, dans une optique d'expansion des opérations.

Bois Ouvré Beauceville

Ces métallos de la SL 9153 ont conclu un contrat de 6 ans, avec des hausses salariales moyennes de 3% par année. Le taux horaire à l'embauche sera de 18\$. Une préretraite avec réduction du temps de travail est introduire. La prime de soir et l'allocation pour les chaussures de sécurité se retrouvent toutes deux bonifiées et une prime de formation est introduite. Une 5^e semaine de vacances est ajoutée après 20 ans d'ancienneté. La

cotisation de l'employeur au REER du Fonds de solidarité FTQ est par ailleurs haussée.

Orica – Saint-Joseph-de-Coleraine

Les quelque 20 métallos (SL 9599) ont un nouveau contrat de 3 ans, avec des hausses moyennes de 3% par année. La prime de nuit est haussée et les vacances sont bonifiées. Les congés flottants pourront être monayés. Une banque de temps est mise en place.



Rien ne va sur les traversiers du Québec. Distribution de tracts, mandats de grève, journées de grève intermittente, les officiers mécaniciens et de navigation des traverses de Matane, Tadoussac, Sorel, Lévis et l'Isle-aux-Coudres ainsi que les syndiqués non brevetés de l'Isle-aux-Coudres prennent les moyens pour se faire entendre. Les officiers mécaniciens et de navigation n'ont pas eu de hausses salariales depuis avril 2018 et leur salaire horaire se situe entre 8\$ et 10\$/l'heure, inférieur à ce qu'il est dans le secteur privé au Québec. Pour ce qui est des syndiqués non brevetés de l'Isle-aux-Coudres, les négociations achoppent sur les aspects salariaux.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO 250

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100 Montréal (QC)
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur québécois des Métallos : Dominic Lemieux
Responsable : Clairandrée Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants : Isabelle Bournival (Brossard); Alain Frenette (Montréal); Stéphane Paquet (Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Julie Adams (Nord/Nord-Ouest); Mélanie Tremblay (Québec, Saguenay-Lac-St-Jean)

Collaboration : Daniel Mallette
Personnel de soutien : Martina Folco, Nathalie Leblanc, Sylvie Tremblay

Tirage : 8000

Changements d'adresse : nleblanc@metallos.ca

Premier numéro, mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez

Imprimerie Transcontinental
Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.